

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 102

Artikel: Lettre d'Hollywood

Autor: J.W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On nous écrit: Ayant terminé ses extérieurs à Genève, Georges Depallens tourne dans les studios de Münchenstein les intérieurs de

L'Oasis dans la Tourmente

La semaine dernière, Depallens termina la série des grands extérieurs de son film, constitués par les scènes de mobilisation, d'exode, de bombardement, auxquelles participèrent tous ses collaborateurs.

Ces scènes les conduisirent à l'extrême frontière suisse, à la Croix de Rozon, où se trouvèrent réunis, à part la troupe elle-même, deux cents figurants, de nombreuses voitures, des chars couverts de meubles, représentant réellement ce que fut, en juin 1940, l'exode de toute une partie de la population française.

Cette reconstitution fut particulièrement impressionnante et sera sans doute un des passages les plus émouvants du film. C'est du reste la première fois, en Suisse, que l'on met sur pied une œuvre aussi forte avec autant de moyens.

Les scènes du bombardement furent, elles aussi, extrêmement bien réussies. Jeanne l'infirmière (Eléonore Hirt) se prit tellement à son rôle qu'il lui arriva un accident heureusement de peu de gravité. Au moment de l'explosion de la dernière bombe fuligineuse, elle se trouvait si près de l'engin qu'elle fut projetée à terre par la déflagration, au grand émoi de tous les présents.

On s'empessa immédiatement autour de la jeune vedette, pour la relever. Eléonore Hirt ne souffrait que de quelques contusions et, deux jours plus tard, elle put

reprendre sa place devant la caméra. Mais Depallens et ses collaborateurs avaient eu chaud.

Délaissant la frontière, la troupe s'installa ensuite au charmant village genevois de Compesières, où avaient été choisies l'église et la mairie qui figurent dans le film.

Là encore, nous assîtâmes à un très grand déploiement de matériel, pour des scènes d'ambulance..., pelotons motocyclistes, gardes mobiles, soldats... les habitants du petit village se demandaient réellement s'ils ne rêvaient pas, et si les scènes qui se déroulaient sous leurs yeux étaient de la fiction, ou la réalité même.

Ce fut donc encore un énorme travail qui se fit à Compesières, et c'est ainsi que fut clôturée la série des grands extérieurs du film.

Durant les jours qui suivirent, la troupe resta encore à Genève et tourna des scènes à la gare des Eaux-Vives, un des points de départ en direction de la France, à l'Hôpital de Genève, ainsi qu'au bureau de la Croix Rouge Internationale.

Et maintenant, c'est dans les studios de Münchenstein que se poursuit la réalisation de ce grand film suisse de classe internationale. Durant une bonne quinzaine encore, la troupe de L'OASIS DANS LA TOURMENTE va travailler d'arrache-pied dans le but d'offrir prochainement au public suisse l'œuvre la plus marquante à jamais sortie par notre industrie du cinéma.

leur clientèle des sièges en bois, et même les théâtres dans les cantonnements ont des fauteuils. Le public exige le confort, les bons films seuls ne suffisent pas pour l'attirer. Il existe des cinémas qui réservent aux bébés des loges vitrées, isolées acoustiquement, d'où ils peuvent voir l'écran et, sans gêner le public, crier et pleurer tant qu'ils veulent. Certains cinémas placent à l'entrée un aquarium, une cage aux singes ou d'autres attractions de ce genre. La jolie caissière est dans une cabine en verre qui rappelle une construction de «Metropolis».

La question du personnel n'est pas très compliquée. La plupart des employés d'un petit théâtre sont des étudiants, heureux de pouvoir gagner un peu et payer ainsi leurs frais d'études. Seul l'opérateur coûte cher, car le propriétaire du cinéma ne peut engager qu'un membre du syndicat. Les salaires sont tarifés et s'élèvent, en Californie par exemple, à 1,40 à 2,20 dollars par heure, ce qui est une lourde charge pour une petite salle.

Les théâtres d'exclusivité jouent un film une semaine ou davantage, suivant le succès. Les salles de seconde version changent le programme deux fois par semaine, et les cinémas à 20 cents, soit la majorité des cinémas indépendants, même trois fois. Chaque programme comporte deux grands films, et le théâtre a donc besoin de 312 films par année, soit la presque totalité de la production annuelle d'Hollywood, si l'on tient compte du fait que chaque cinéma doit renoncer, par égard à son public, à certains genres de films; les théâtres en ville ne donnent pas de «Westerns», les cinémas dans les petits villages du Texas refusent des comédies mondaines. La «programmation», qui cause tant de souci aux exploitants européens, ne trouble guère le sommeil des directeurs américains, car ils doivent jouer ce qu'ils reçoivent des distributeurs. Ils ont en outre leur «program-man», un spécialiste qui note les dates, établit les programmes — et dispense le directeur d'être spécialiste lui-même. Souvent, l'exploitant ne sait pas grand'chose du cinéma, mais il connaît ce qu'on appelle en Amérique «showmanship», l'art de la présentation.

Pour exploiter un cinéma, il ne faut pas de licence. N'importe qui peut se construire un théâtre et dans n'importe quelle localité. C'est pourquoi les exploitants eux-mêmes ont inventé le «run». Celui qui a ouvert sa salle le premier a le meilleur «run» et peut ainsi jouer un film deux semaines plus tôt que le nouveau-venu qui, en revanche, a le droit de vendre ses places meilleur marché.

Mais ce qui facilite le plus la vie de l'exploitant américain, c'est qu'on ne lui demande pas de payer mille et une taxes; il déclare simplement ses impôts comme tout autre citoyen américain, rien de plus. (Depuis quelques mois seulement, un supplément de 10 % au profit de la défense nationale est perçu sur les billets au-dessus

Communications aux producteurs suisses de films

Messieurs,

Faisant suite à notre circulaire du 13 août 1941, nous vous informons que la maison

Interpax, Exportation-Importation et Echange des films: Suisse-Hongrie, Budapest, II., Keleti Karoly-utca 9, est également intéressée à l'achat de films

suisses. Nous vous prions, au cas où ce nouveau débouché vous intéresse, de bien vouloir nous mettre directement en rapport avec la maison en question.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Chambre Suisse du cinéma,
Secrétariat.

Lettre d'Hollywood

(De notre correspondant particulier.)

Le propriétaire de cinéma en Amérique a certes la vie plus facile que son collègue européen. Car tout aux Etats-Unis est standardisé, et pour chaque chose il y a des maisons spécialisées. Certaines ne fabriquent que des sièges pour les cinémas, d'autres que les tapis, d'autres encore ne font qu'installer l'éclairage à

l'entrée. Il y a des sociétés qui s'occupent du nettoyage des salles, et une fois par semaine vient le technicien chargé du contrôle des appareils de projection.

En général, les cinémas américains sont beaucoup mieux aménagés que ceux en Europe; les salles, dont les places ne coûtent que 10 cents, n'oseraient offrir à

de 20 cents.) Il ne faut donc pas une comptabilité difficile et compliquée. De même, les comptes avec les distributeurs sont beaucoup plus simples. Seuls les grands cinémas louent des films sur la base d'un pourcentage; la plupart versent une somme globale, dont le montant, va-

riant selon la qualité et l'attrait du film, est fixé par la société de production. En général, le prix de location d'un film est, pour un théâtre moyen et, pour deux jours, de 15 à 60 dollars, ce qui correspond à environ 35 à 40 % des recettes.

J. W. (Hollywood)

Cinéma en Angleterre

(De notre Correspondant particulier.)

Jour après jour, on peut assister à Londres au même spectacle: les longues queues devant les cinémas qui, en été comme en hiver, exercent un attrait magique sur les foules. Pour le mois de juillet, la fréquentation des théâtres accuse même une forte augmentation. Cela s'explique peut-être du fait qu'il n'y avait pas cette année des «programmes d'été», mais tout au contraire une suite d'importantes premières.

Londres a ainsi déjà vu la dernière création de Walt Disney «Fantasia» qui, de par ses trouvailles, son esprit et son originalité, surpassé toutes les autres productions de ce maître du dessin animé. Tout d'abord, on craignait de ne pouvoir la présenter en Angleterre, vu la nécessité d'appareils spéciaux pour la projection de ce film, dont le son a été enregistré sur sept bandes différentes. Les techniciens anglais ont cependant réussi à réunir, dans un nouvel enregistrement, les diverses bandes sonores sur une bande commune, rendant ainsi possible l'emploi des appareils ordinaires.

Une autre première sensationnelle était celle de «Lady Hamilton», film d'Alexander Korda, interprété par deux des meil-

leurs acteurs anglais Vivian Leigh et son mari Laurence Olivier. C'est un film de grande envergure et qui évoque, dans une action extrêmement dramatique, le roman d'amour de l'Amiral Nelson.

Il y a naturellement aussi bien de nouveaux films britanniques. Tandis que les uns sortent avec succès, d'autres s'achèvent dans les studios. Le chef de la société Odeon, groupant pas moins de 600 cinémas, finance et dirige une nouvelle production qui, cette année encore, tournera une série de grands films, dont l'épopée «Christoph Columbus». L'illustre producteur Michael Balcon réalise actuellement un film «Siège», avec Michael Redgrave dans le rôle principal. S'y ajoutent plusieurs comédies jouées par des artistes populaires tels que Will Hay, Hugh Sinclair, Bebe Daniels et Ben Lyon.

Vu la quantité de films terminés, de films en travail ou actuellement en préparation, on peut prédir que les programmes des cinémas anglais seront enrichis cette saison de nombreux films excellents produits en Grande-Bretagne. F.P.

Schwegler, de Zurich, a été nommé membre du bureau en qualité de représentant des cinémas-théâtres.

Feyder tourne en Suisse romande.

Au début de septembre, Jacques Feyder a commencé en Valais et dans le canton de Vaud les prises de vues de son nouveau grand film «Une Femme disparaît». La distribution comprend Françoise Rosay, Jules Berry, Claude Dauphin, Jean Worms, Henry Guisol, Dabrielle Dorziat, Emmy Lynn, grande vedette du muet, et sa fille Florence, débutant dans ce film, puis tout un groupe d'acteurs suisses, dont Michel Simon, Yva Bella, Francis Magnenat et Walther Schoechli, l'animateur des «Compagnons des Arts», à Sierre.

FRANCE

Films qu'on ne verra plus . . . ?

Les nouvelles dispositions du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, interdisant la projection de toute œuvre sortie en France avant le 1er octobre 1937, privent les amateurs de cinéma de nombreux films de grande valeur et des incarnations remarquables d'illustres acteurs, dont certains résident depuis longtemps à Hollywood et dont d'autres ne sont plus parmi les vivants. Beaucoup regrettent cette décision, et bien des journaux français consacrent de véritables nécrologies aux chefs-d'œuvre retirés, tout en suggérant de leur accorder une autorisation spéciale. Car parmi ceux qu'on ne verra plus, se trouvent des productions aussi importantes que deux films «classiques» de René Clair «Sous les toits de Paris» et «A nous, la liberté», et trois films de Jacques Feyder, «Le grand Jeu» avec Françoise Rosay, Marie Bell, Pierre-Richard Willm, le regretté Georges Pitoëff et Pauley, «Pension Mimosa» et «La Kermesse Héroïque», Grand Prix du Cinéma; puis, «La Bandéra» de Julien Duvivier, avec Annabella et Jean Gabin, «Crime et Châtiment» (d'après le roman de Dostojewski) avec Pierre Blanchar, «Topaze» avec Louis Jouvet, et «Jean de la Lune» avec René Lefèvre, Madelaine Renaud et Michel Simon. De même, d'importants films américains sont touchés par cette mesure, tels «Les Temps Modernes» avec Charlie Chaplin, «Back Street» avec Irene Dunne et «Je suis un évadé» avec Paul Muni et Allen Jenkins.

Jusqu'ici, trois films seulement ont reçu la permission de continuer leur carrière jusqu'au 31 août 1942 — trois films militaires — «Veille d'Armes», «Porte du Large» et «Trois de Saint-Cyr». Mais on garde l'espoir que d'autres aussi pourront rester sur les écrans français.

La nouvelle composition des programmes.

A partir du 1er septembre, tous les cinémas français doivent composer leurs programmes de la même façon. D'une lon-

Feuille officielle suisse du commerce

Bureau de Morges.

20 septembre.

Cinémas S.A. Morges, dont le siège est à Morges, exploitation de cinémas (FOSC. du

26 novembre 1928, no. 278, page 2250). Dans son assemblée générale du 30 décembre 1940, cette société anonyme a décidé sa dissolution. La liquidation étant terminée, cette raison est, en conséquence, radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif «Louviot et Cie. Cinémas», dont le siège est à Morges FOSC. du 2 janvier 1941, no. 1 page 3), avec le consentement des créanciers.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE

SUISSE

Séance de la Chambre suisse du cinéma.

La Chambre suisse du cinéma s'est réunie en séance plénière le 10 septembre 1941 à Berne. M. le conseiller fédéral Etter et

M. Albert Masnata ont fait un exposé sur la Chambre internationale du cinéma.

Après un échange de vues général sur cette question, une commission spéciale a été formée sous la présidence du conseiller d'Etat et conseiller national Vodoz, de Lausanne, membre de la Chambre. Le Dr.